



L'ACTUALITÉ

BÂTIR POUR LE CLIMAT : DÉCARBONER, PRÉSERVER ET RÉNOVER

Telles étaient les pistes d'amélioration de nos comportements explorées au cours d'un événement entièrement dédié aux nouvelles façons de penser le bâtiment au regard des enjeux climatiques.

La 3^e édition de la construction durable se déroulait la semaine dernière au Ground Control à Paris à partir d'un constat : 80 % de bâtiments qui seront encore debout en 2050 sont déjà construits. Autant dire que leur rénovation est un enjeu primordial qui doit être abordé sous tous ses aspects : économiques, techniques, architecturaux, etc. mais également en termes de décarbonation, de réemploi des matériaux et d'adaptation au changement climatique et à ses conséquences.

Le sujet est prégnant et les canicules, les incendies tout comme les inondations et les glissements de terrain invitent à s'en emparer en urgence. L'événement « Bâtir pour le climat » a été conçu pour mobiliser et informer les professionnels du bâtiment autour des enjeux climatiques dans le secteur de la construction.

Cette troisième édition s'articulait autour de trois parcours spécifiques : décarboner, préserver et rénover. Ces parcours proposaient des conférences, ateliers et sessions interactives pour explorer des solutions concrètes dans le but de réduire l'empreinte carbone, d'encourager

80%
DES BÂTIMENTS DE 2050
EXISTENT DÉJÀ, AUTANT DE
CHANTIERS DE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE ET DE
DÉCARBONATION À VENIR.

l'économie circulaire, et d'optimiser la rénovation durable. Une cinquantaine d'industriels innovants et une soixantaine d'experts ont apporté leurs contributions tout au long de cette journée pour réfléchir et proposer des solutions en réponse à ces enjeux.

Les participants ont ainsi eu la possibilité de créer un programme sur mesure, en choisissant parmi plus de 40 conférences, des ateliers pratiques et des présentations d'innovations dans les matériaux bas carbone. Des tables rondes ont

permis aux acteurs du secteur, tels que maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, de partager des retours d'expérience et des solutions face aux défis de la décarbonation. De multiples exemples, qu'ils soient issus de l'étranger ou bien choisis sur notre territoire à l'instar des constructions réalisées pour les Jeux Olympiques, ont permis d'éclairer les participants sur le champ des possibles.

Les règles de fonctionnement de la REP PMCB ont naturellement pris leur place dans ce programme tout comme les conditions d'assurabilité des matériaux réemployés que les éco-organismes ont la responsabilité de collecter.

Le vice-président de la CAPEB en charge des affaires économiques a participé dans ce cadre à une table ronde animée par la Directrice des Rédactions des Cahiers Techniques du Bâtiment, aux côtés de Jean-Luc Guery, président de l'INOHA (Les Industriels du Nouvel Habitat) et de Laurent Martin Saint-Léon, Délégué général de la FDMC (Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction). Cette table ronde portait sur les moyens de rendre la filière plus vertueuse pour permettre la décarbonation.

(Suite p. 4)

FORMATION

LE NOUVEAU PARCOURS RENO REGLO DE FEEBAT

Le dispositif FEEBAT met en ligne un parcours pédagogique 100 % en distanciel à destination des professionnels du bâtiment visant ou disposant d'un signe RGE leur permettant de développer et tester leurs connaissances sur 3 thématiques : les relations clients avant signature du devis, le devis, et enfin les travaux, la facturation et les garanties.

L'objectif de ce parcours est de développer des pratiques conformes au Code de la consommation ainsi qu'aux exigences relatives à l'obtention des aides financières à la rénovation énergétique, que ce soit dans les relations avec les clients et dans l'élaboration des devis comme des factures.

Ce parcours est gratuit, facultatif, et peut se suivre exclusivement à distance sur une durée évaluée à 3h30. Il s'appuie sur des contenus pédagogiques ludiques et variés (informations essentielles, quizz, vidéos, et ressources complémentaires...) et mobilisables

par l'artisan à l'issue du parcours en ligne. Ses contenus pédagogiques sont le fruit d'un travail collaboratif associant la DGCCRF et l'Anah, avec l'appui technique des directions des Affaires Économiques et Juridiques de la CAPEB Nationale pour vulgariser et rendre lisibles les dispositions réglementaires concernées. Des élus, conseillers professionnels et adhérents CAPEB ont testé ce parcours et amélioré sa prise en main. Il est important que la profession se mobilise pour accompagner les professionnels sur le dispositif RGE.



Notons enfin que ce parcours a vocation à être actualisé en fonction de l'évolution de la réglementation et qu'il pourra être proposé aux professionnels pour répondre à un écart (devis, facture...) constaté lors d'un audit RGE. RENOREglo est un outil à promouvoir auprès des TPE qui s'inscrivent dans la voie d'accès simplifiée à la qualification RGE, via la validation des acquis de l'expérience VAE que la CAPEB a obtenue.

[En savoir plus ici.](#)

LOBBYING

→ PLF ET PLFSS : LA MOBILISATION AUPRÈS DES SÉNATEURS EST NÉCESSAIRE

Les députés ne sont pas parvenus à s'entendre ni sur le projet de loi de finances ni sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale. C'est ainsi les textes originaux que les Sénateurs vont maintenant commencer à examiner.

Il importe donc de les sensibiliser au plus vite sur nos préoccupations et propositions. Des éléments ont été adressés en ce sens aux Secrétaires généraux et Présidents des CAPEB départementales et régionales (modèle de courrier, propositions d'amendements, notes). Il s'agit en particulier de se mobiliser pour obtenir

la suppression des articles 6 et 7 du PLFSS visant à baisser les exonérations de charges sur les bas salaires et les apprentis d'une part et à assujettir de la CSG et CRDS les rémunérations des apprentis supérieures à 0,5 smic.

Il s'agit également de revenir sur le relèvement du taux de TVA applicable aux chaudières gaz qui,

selon le texte que les sénateurs vont examiner, devrait passer de 5,5 % à 20 %. La Commission des Finances du Sénat examinait la 1^{ère} partie du PLF cette semaine en vue de la séance publique prévue le 25 novembre, l'examen du PLFSS étant prévu dès le 18 novembre.

[Tout retrouver sur ARTUR.](#)



MÉTIER

→ LE PRÉSIDENT ET LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DU BOIS FONT UN POINT

La semaine dernière, Jean-Michel Martin a réuni les conseillers professionnels des Métiers du Bois pour un point d'étape des dossiers en cours. Avant de détailler l'ordre du jour, le Président a accueilli un nouveau conseiller en la personne de Thierry Châtelain et présenté la nouvelle chargée de mission Métiers du Bois Sabine Boury.

Il a ensuite fait un tour de table pour tirer les enseignements des Rencontres des Métiers du Bâtiment 2024 en vue de réfléchir à l'édition 2025 qui, rappelons-le, se tiendra à la Grande Halle de Clermont Ferrand du 24 au 26 juin.

Un point a été fait des projets suivis en matière de normalisation de formation et d'autres mandats assumés par les conseillers professionnels des Métiers du Bois.

Puis les échanges ont porté sur la constitution du groupe de travail sur les matériaux bio et géo sourcés, sur la notice environnementale qui accompagne la réponse aux appels d'offre et enfin, la création du groupe de travail sur le réemploi entre la CAPEB, l'AQC et la FFB.

Un point a également été fait sur l'enquête quantitative menée dans le cadre du chantier 13 de CAP CAPEB relatif à la revitalisation des sections professionnelles, ainsi que sur la constitution d'une communauté des animateurs métiers et d'un groupe de travail « Boite à outils ».

Le Président Jean-Michel Martin a ensuite fait un état des lieux des actualités au sein de la filière, l'IRIS-ST ayant, à la suite, évoqué ses projets : lancement d'un groupe de travail sur l'approvisionnement du véhicule à pied d'œuvre, étude métiers concernant les charpentiers et la construction bois, guide sur la perception et la gestion du risque de chute de hauteur et les nouveaux mémos à venir.

Pour conclure cette journée, les projets menés dans le cadre du CODIFAB ont été passés en revue et ceux envisagés pour 2025/2026 ont été détaillés.



→ ÉLECTRICITÉ : LA FILIÈRE RÉAGIT À LA SUSPENSION DU COUP DE POUCE CEE SUR LES THERMOSTATS

Des suspicions de fraudes sont à l'origine d'une mesure restrictive annoncée par le Gouvernement.



Celui-ci a soumis au Conseil Supérieur de l'Énergie un projet de décret visant à suspendre le coup de pouce CEE dont bénéficient actuellement les thermostats installés sur les systèmes de chauffage individuels.

Une décision qui n'a évidemment pas fait l'unanimité parmi les acteurs de la filière qui ont appelé le Gouvernement à ne pas opérer de « stop and go » dans la politique de soutien aux dispositifs permettant de limiter les consommations énergétiques.

En effet, la décision d'imposer d'ici janvier 2027 l'installation de thermostats programmables dans tous les logements, qu'ils soient neufs ou existants, ne date que de juin 2023 et il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'une suspension de cette disposition engendrerait la confusion tant pour les entreprises que pour les ménages.

RÉSEAU

→ LES 1^{ERS} TROPHÉES DU PATRIMOINE DES PAYS DE LA LOIRE

La première édition des Trophées 100% PRO Patrimoine, initiés par la CAPEB Pays de la Loire, a permis de récompenser 4 entreprises pour leurs réalisations et leur engagement dans la préservation du patrimoine régional. La remise des prix, s'est tenue le 8 novembre 2024 au sein d'un site patrimonial de choix : le Château de la Rairie à Pont-Saint-Martin (44).

Ces Trophées ont été créés pour saluer le talent, la passion et le savoir-faire des artisans qui assurent la préservation du patrimoine bâti dans la région et qui perpétuent ainsi un héritage technique et humain indispensable à notre patrimoine.

Cette première édition a attiré 18 candidats issus des cinq départements de la région et représentant pas moins de 8 métiers du bâtiment (métallerie, taille de pierre, charpente, couverture, plâtrerie, maçonnerie, menuiserie, et peinture).

Le jury, composé de sept membres, a désigné trois lauréats dans la catégorie savoir-faire traditionnel, ainsi que le coup de cœur du jury. Nous félicitons les vainqueurs de cette première édition : le plâtrier Florent Pidoux qui a reçu le prix Or, le charpentier Sébastien Ritouet qui a obtenu le prix Argent et Olivier Vilhem le bronze pour ses ouvrages en fer forgé.



Félicitations également au coup de cœur du Jury qui est allé à Lilian Mafray, pour sa rénovation de poutres médiévales réalisée avec une technique de peintures anciennes conçues à base de farine. Une belle initiative des Pays de la Loire qui met en lumière ces savoir-faire si précieux pour la sauvegarde de nos bâtis anciens !

→ LES DEUX-SÈVRES LANCENT DES BATISTARS

Il s'agit du Challenge départemental des Meilleurs Apprentis du Bâtiment qui s'intitule désormais Batistars.



Une opération destinée à mettre à l'honneur les apprentis et leurs maîtres d'apprentissage qui ont à cœur de transmettre leur savoir et leur passion. 21 lauréats préparant 7 diplômes distincts ont ainsi participé à ce challenge qui visait aussi à motiver les jeunes apprentis et leur donner envie de

poursuivre leur formation, valoriser les entreprises du bâtiment qui s'investissent dans la formation et démontrer au grand public que l'apprentissage est une voix de l'excellence.

Cet événement, soutenu par des partenaires fournisseurs qui ont offert les lots métiers remis

aux lauréats, a permis de rappeler que 70% des apprentis étaient formés dans les entreprises du BTP et la nécessité de maintenir les dispositifs d'aides à ces entreprises dans un contexte où le Gouvernement envisage de les réduire quelle que soit la taille de l'entreprise.

MÉTIERS

→ LES "PEINTRES DU SOURIRE" REVIENNENT POUR UNE 15^E ÉDITION

Les distributeurs du réseau UGD (Union générale de distribution), dont la CAPEB est proche, organisent la 15^e édition de l'opération « Peintres du Sourire ».

Depuis le 1^{er} octobre et jusqu'au 30 novembre, le groupement UGD de distributeurs indépendants spécialisés dans les métiers de la finition déploie cette opération pour soutenir l'association humanitaire "Pour un sourire d'enfant" dont la mission est d'aider les enfants cambodgiens les plus démunis à sortir de la pauvreté en les accompagnant vers une formation professionnelle dans les métiers du Bâtiment. L'action fédère aujourd'hui cinq marques partenaires : Toupret depuis le lancement du

projet, L'Outil Parfait, Vepro, ainsi que Bostik et Romus qui ont rejoint le dispositif en 2023 ([voir ici les 144 points de vente qui participent à l'opération](#)).

Le principe est simple. À travers une offre promotionnelle, les achats réalisés sur une sélection de produits permettent de financer des journées de formation au sein de l'École du Bâtiment de PSE basée dans la capitale cambodgienne, Phnom Penh. L'objectif est ambitieux : financer 19 500 journées

180 000

JOURNÉES DE FORMATION AUX MÉTIERS
DU BÂTIMENT ONT ÉTÉ DISPENSÉES
AU CAMBODGE DEPUIS 15 ANS
VIA L'OPÉRATION « PDS »

de formation professionnelle à destination de jeunes défavorisés. Ces formations sont reconnues et certifiées par un diplôme d'État et couvrent plusieurs métiers du Bâtiment : peinture-finitions, électricité, plomberie, climatisation ou encore le secteur de la maintenance des bâtiments. Des centaines d'enfants ont ainsi pu accéder à un emploi stable et bien rémunéré, l'accent mis sur la pratique permettant une insertion rapide dans le marché du travail et une réelle autonomie financière ».



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CESE

Ce mardi 12 novembre se tenait au CESE un événement intitulé « Comment redonner confiance dans les médias » qui tenait lieu de plénière et qui s'inscrivait dans la continuité de l'Avis de la Commission Éducation, Culture et Communication « Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste au service de la démocratie » voté en mars dernier. Deux textes étaient présentés le lendemain, une étude intitulée « Transition écologique : croissance versus décroissance, de quoi parle-t-on ? » issue de la Commission Environnement, et une résolution sur les priorités du CESE pour la nouvelle mandature européenne. Dans le cadre des questions d'actualité, le Groupe de l'Artisanat et des Professions libérales avait prévu d'intervenir sur les élections syndicales auxquelles les salariés des TPE seront prochainement appelés.

PARTENARIATS

Le Président de la CAPEB a signé ce mardi 12 novembre le renouvellement de la convention de partenariat avec la MAAF. Par ailleurs, il avait été invité ce 13 novembre aux 60 ans de Consuel. Il était accompagné de Christophe Bellanger qui siège au bureau de l'organisme dont les objectifs sont d'accompagner le déploiement du photovoltaïque et des bornes IRVE, de



promouvoir les réseaux numériques dans l'habitat et aussi de renforcer les liens avec l'ensemble des acteurs de la filière électrique, dont la CAPEB naturellement.

LE CONSEIL EXÉCUTIF DE L'U2P

Le Conseil Exécutif de l'U2P s'est réuni ce mercredi. Il a bien évidemment débattu des travaux parlementaires en cours (PLF et PLFSS) mais également des négociations paritaires sur l'assurance chômage et l'emploi des seniors. Un point a également été fait sur les rencontres avec les membres du Gouvernement et en particulier la Ministre du Travail, le Ministre du Budget et le Ministre de l'Économie. La position de l'Agirc-Arrco sur la revalorisation des retraites complémentaires a également été évoquée lors de cette réunion.

CIBTP

Le Conseil National des Caisses Congés avait lieu ce jeudi matin. Le Président y participait. Il a notamment été question de la feuille de route du régime intempéries, de la mise à jour

du guide des congés non pris et de l'indemnité compensatrice de congés payés, et enfin, de l'actualisation du taux national servant au calcul du remboursement aux entreprises étrangères, à titre de participation, de la part patronale des charges sociales sur les indemnités de congés versées aux salariés détachés qui restent soumis au régime de sécurité sociale du pays d'origine.

PARITARISME

Le Président Jean-Christophe Repon participait jeudi après-midi à la négociation paritaire sur l'emploi des seniors en tant que chef de file de l'U2P.

BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral terminait cette semaine pour examiner les questions d'actualité (les dernières évolutions concernant le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale, EBC), évoquer la mesure de la représentativité patronale, dresser un bilan des Rencontres des Métiers du Bâtiment 2024 et évoquer les orientations pour l'édition 2025. Le Bureau devait également revenir sur le Conseil Exécutif de l'U2P de la veille, faire le point sur la participation de la CAPEB au Salon des Maires sur le stand de l'U2P, et échanger sur les questions financières et Réseau qui seront examinées par le prochain Conseil d'administration.

ÉCONOMIE

→ LA CAPEB RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC LA MAAF

Ce mardi 12 novembre, le Président de la CAPEB a signé le renouvellement de la convention de partenariat avec la MAAF.

Il s'agit d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les chefs d'entreprises artisanales du bâtiment quant à leurs responsabilités en matière d'assurances. Ce partenariat inclut l'organisation de réunions thématiques pour soutenir les artisans dans la création, le développement, la transmission et la prévention au sein de leurs entreprises. David Morales a également signé cette convention au nom de l'IRIS-ST.

[Lire ici notre communiqué.](#)



L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

David Morales a souligné que les artisans sont évidemment sensibles à ces enjeux et parfaitement conscients de l'importance d'agir. Il a précisé que pour parvenir à bâtir différemment, il faut se former, ce que les artisans font depuis toujours afin de suivre constamment les diverses évolutions qui s'imposent à eux. Il a rappelé que les artisans du bâtiment contribuent à la révision des référentiels de formation initiale afin que les jeunes puissent être formés dès le départ aux nouvelles techniques. Il en va de

même pour les DTU qui évoluent, tout comme les solutions proposées par les industriels. Il appartient à une organisation professionnelle comme la CAPEB d'informer et de sensibiliser les artisans à ces enjeux mais les industriels doivent également former leurs forces commerciales et les négoces en veillant à ce que leurs nouveautés correspondent aux besoins. En l'occurrence, les industriels doivent produire des matériaux décarbonés et les pompes à chaleur (PAC) devraient être fabriquées en France.

Le vice-président de la CAPEB est également intervenu sur le RGE et MaPrimeRénov, rappelant les raisons pour lesquelles le mono geste doit être conservé, dans le cadre d'un parcours intelligent et cohérent dans le temps. Il a rappelé que la CAPEB avait alerté les ministres concernés sur le risque de chute du nombre d'entreprises labellisées RGE si on ne prenait pas le temps nécessaire pour une mise en place concertée de ce parcours et une simplification des démarches. L'heure est à l'action !



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information,
rendez-vous dans votre espace adhérent sur
www.capeb.fr
qui vous permettra d'accéder à

